



Commémoration du 11 novembre

Mardi 11 novembre

Le mardi 11 novembre marquera le 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918. La municipalité et les Anciens combattants vous invitent aux événements relatifs aux cérémonies commémoratives.



Avec la participation du Réveil d'Éragny et des jeunes sapeurs-pompiers d'Éragny.

Déroulé de la cérémonie commémorative :

- 10h - Messe en l'église Saint-Pie X d'Éragny
- 11h - Rassemblement place Louis Don Marino. Formation et départ du cortège à l'Hôtel de Ville
- 11h30 - Cérémonie et dépôt de gerbe au Monument aux Morts du cimetière d'Éragny

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi au centre de secours d'Éragny.

Infos pratiques

Commémoration du 11 novembre

Mardi 11 novembre à 10 h

Départ du défilé à 11 h devant la mairie.

Cérémonie au cimetière 11 h 30